

Madame la ministre  
présidente du CT M  
3, rue de Valois  
75 001 Paris

lundi 10 décembre 2012

Objet : ordre du jour du CT M du 14 décembre 2012

Madame la ministre,

Pour faire suite au message du 3 décembre 2012, je vous confirme que les représentants titulaires du personnel des organisations syndicales CFDT Culture, CGT-Culture, Sud Culture, Snac FSU, Snac Fo et Unsa Culture vous demandent d'inscrire le point suivant à l'ordre du jour du comité technique ministériel du 14 décembre 2012 au titre des articles 44 et 45 :

- la politique immobilière de l'Etat au ministère de la Culture et de la Communication, pour information

Pour les représentants titulaires du personnel des organisations syndicales représentatives au Comité Technique Ministériel

  
Valérie Renault